

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2664

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Givors - Grigny - Ecully - Fontaines sur Saône - Oullins - Lyon - Rillieux la Pape - Pierre Bénite - Saint Genis Laval - Saint Fons - Saint Priest - Bron - Villeurbanne - Mions - Vénissieux - Vaulx en Velin - Feyzin - Meyzieu - La Mulatière - Neuville sur Saône**

objet : **Agglomération lyonnaise - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Equipes de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale 2011 - Coût des chefs de projet - Rémunération des postes de secrétariat de quartier et d'agent de développement - Actions d'évaluation et d'appui à la concertation - Participation des Communes et de la Communauté urbaine - Conventions de participation financière**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain**

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palreja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011

Délibération n° 2011-2664

commission principale :	urbanisme
commune (s) :	Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Givors - Grigny - Ecully - Fontaines sur Saône - Oullins - Lyon - Rillieux la Pape - Pierre Bénite - Saint Genis Laval - Saint Fons - Saint Priest - Bron - Villeurbanne - Mions - Vénissieux - Vaulx en Velin - Feyzin - Meyzieu - La Mulatière - Neuville sur Saône
objet :	Agglomération lyonnaise - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Equipes de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale 2011 - Coût des chefs de projet - Rémunération des postes de secrétariat de quartier et d'agent de développement - Actions d'évaluation et d'appui à la concertation - Participation des Communes et de la Communauté urbaine - Conventions de participation financière
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la politique de la ville et du renouvellement urbain inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009, prolongé jusqu'au 31 décembre 2010, puis jusqu'au 31 décembre 2014, sont mises en place des équipes projet dans les différents quartiers de l'agglomération lyonnaise.

Le principe de ces équipes, dites de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), est de conduire sur le terrain la mise en œuvre du projet de quartier défini par le CUCS, et ce dans ses dimensions sociales, économiques et urbaines.

A ce titre, elles sont cofinancées et co-mandatées par la Commune concernée, la Communauté urbaine de Lyon, par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) ou par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour les territoires sous conventions ANRU, et ce pour la durée du CUCS.

Le financement des équipes de MOUS prend en compte les chefs de projet des quartiers ainsi que les postes de chargé de mission, de développement économique, d'insertion et renouvellement urbain ainsi que des actions d'évaluation du CUCS, de communication et d'appui à la concertation.

Il est prévu la passation de conventions annuelles entre la Communauté urbaine et les Communes concernées afin de formaliser les engagements financiers de chacune ; les participations de l'ACSE ou de l'ANRU font, quant à elles, l'objet de dossiers de demande de subvention particuliers de la part de la Communauté urbaine ou des Communes concernées, déposés auprès des services de l'Etat pour l'ACSE et du délégué territorial de l'ANRU.

Le présent rapport concerne le financement des postes de chefs de projet gérés par la Communauté urbaine pour les territoires concernés par le CUCS de l'agglomération lyonnaise, d'une part, et des équipes projet et/ou actions de communication, de concertation et d'évaluation du CUCS portées par les Communes de Bron, Caluire et Cuire, Décines Charpieu, Ecully, Feyzin, Fontaines sur Saône, Givors, Grigny, La Mulatière, Lyon, Meyzieu, Mions, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Priest, Saint Genis Laval, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Les coûts annoncés ci-dessous sont annuels et estimatifs. Dans le cas où certains postes ne seraient occupés qu'une partie de l'année, le coût retenu serait recalculé *au prorata* du temps de travail réel. Dans les cas où les versements effectifs des subventions de l'ANRU ou de l'ACSE seraient différents des montants

prévisionnels indiqués ci-après, les sommes restant à la charge des collectivités seraient automatiquement réajustées à parité entre les Communes et la Communauté urbaine.

Les postes de chef de projet gérés par la Communauté urbaine

Une partie des chefs de projet est employée par la Communauté urbaine. Le coût de leur poste est généralement financé à parité par la Communauté urbaine et les Communes concernées, déduction faite des subventions ACSE ou ANRU, et ce pour la durée du CUCS.

Les rémunérations payées par la Communauté urbaine comprennent la rémunération principale, les primes, l'ensemble des charges salariale et patronale ainsi que les frais de déplacements éventuels.

Le coût prévisionnel annuel des postes de chef de projet varie en fonction de l'indice de traitement et des frais spécifiques liés aux postes. Le montage financier prévisionnel, pour l'année 2011, pour les territoires issus du CUCS, s'établit comme suit :

Sites	Coût estimé en 2011 (états direction des ressources humaines -DRH-) (en €)	Participations financières		
		Communauté urbaine de Lyon	ANRU/ACSE	Communes
Bron Parilly	49 032	20 495	8 041	20 495
Bron Terraillon	56 440	19 768	16 904	19 768
Décines Charpieu	48 278	24 139		24 139
Fontaines sur Saône	60 307	22 139	16 030	22 139
Mission quartiers anciens 1er, 3° et 7°	79 598	39 799		39 799
Mission Lyon 8° Mermoz	56 777	23 321	10 135	23 321
Lyon 9° Directeur adjoint	54 170	23 171	7 828	23 171
Lyon 9° La Duchère - Directeur de GPV	69 856	29 881	10 094	29 881
Meyzieu	51 163	25 582		25 582
Oullins	41 189	20 595		20 595
Pierre Bénite	48 087	24 044		24 044
Rillieux la Pape	63 500	23 054	17 393	23 054
Saint Priest centre	60 797	25 839	9 120	25 839
Vaulx en Velin - directeur de Grand projet de ville (GPV)	68 703	27 172	14 359	27 172
Vénissieux - directeur de GPV	80 764	31 635	17 493	31 635
Villeurbanne- directrice adjointe	54 205	26 046	2 114	26 046
Givors - directrice opération de renouvellement urbain (ORU)	54 503	16 599	21 305	16 599
Givors - chef de projet ORU	35 862	10 922	14 018	10 922

Les postes de chefs de projet et les membres de l'équipe de MOUS sous maîtrise d'ouvrage des Communes

En application du CUCS, les Communes de Bron, Caluire et Cuire, Ecully, Feyzin, Fontaines sur Saône, Givors, Grigny, La Mulatière, Lyon, Meyzieu, Mions, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne ont mis en place des chefs de projet chargés du suivi des actions issues du CUCS, ainsi que des postes de secrétaire des équipes projet dans les quartiers, d'agents de développement et de chargés de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP).

Le coût prévisionnel annuel de ces postes, cofinancés par l'ACSE ou l'ANRU, la Communauté urbaine et la Commune concernée comprend la rémunération principale, les charges ouvrières et patronales et les frais de mission.

Le montage financier s'établit comme suit pour l'année 2011 (montants en €) :

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financeur
Secteur Ouest							
Caluire et Cuire	chef de projet	37 384	50 %	18 692	0	18 692	
	Total	37 384		18 692	0	18 692	
Givors	secrétaire	29 749	50 %	14 875		14 875	
	agent de développement	41 519	28 %	11 510	18 500	11 509	
	agent de développement	41 846		20 923		20 923	
	Total	113 114		47 308	18 500	47 307	
Grigny	chef de projet	40 011	25 %	10 003	20 006	10 003	
	Total	40 011		10 003	20 006	10 003	
Ecully	chef de projet	45 000	22 %	10 000		35 000	
	Total	45 000		10 000	0	35 000	
Fontaines sur Saône	agent de développement	52 920	17 %	8 820	8 820	35 280	
	communication concertation	9 000	37 %	3.300	1.500	4.200	
	Total	61 920		12 120	10 320	39 480	

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financeur
Oullins	agent de développement social	39.000	33 %	13.000	13.000	13.000	
	secrétaire accueil	27.500	50 %	13 750	0	13 750	
	information communication concertation	19 000	26 %	5 000	3 500	10 500	
	Total	85 500		31 750	16 500	37 250	
Rillieux la Pape	chargé de mission zone franche urbaine (ZFU)	56 576	29 %	16 472		18 104	22 000
	assistante administrative et financière	34 292	50 %	17 146		17 146	
	secrétaire	29 577	50 %	14 789		14 788	
	agent de développement économique	41 856	20 %	13 371		23 485	5 000
	agent de développement est	44 150	35 %	15 453	13 244	15 453	
	agent de développement ouest	41 895	35 %	14 663	12 569	14 663	
	directeur adjoint	50 521	38 %	19 198	12 125	19 198	
	plan de communication	54 751	27 %	15 000		39 751	
	Total	353 618		126 092	37 938	162 588	27 000
Pierre Bénite	agent de développement habitat	40 611	33 %	13 537	13 537	13 537	
	secrétariat	29 350	50 %	14 675		14 675	
	communication	15 000		5 000	5 000	5 000	
	Total	84 961		33 212	18 537	33 212	

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financeur
Neuville sur Saône	chef de projet	49 096	35 %	17 183	14 729	17 184	
	agent de développement	34 571	25 %	8 643	10 371	15 557	
	Total	83 667		25 826	25 100	32 741	
La Mulatière	chef de projet	44 800	50 %	22 400		22 400	
	Total	44 800		22 400	0	22 400	
Saint Genis Laval	chef de projet	49 913	30 %	14 974	19 965	14 974	
	agent de développement	36 540	35 %	12 789	10 962	12 789	
	gestionnaire administrative et financière	28 162	25 %	7 040	0	21 122	
	Total	114 615		34 803	30 927	48 885	
Secteur Centre							
Lyon	chargé de mission territorial 1er	53 000	50 %	26 500		26 500	
	chargé de mission territorial 1er	54 000	35 %	18 900	16 200	18 900	
	chargé de mission territorial 1er	57 000	35 %	19 950	17 100	19 950	
	chargé de mission territorial 3°	40 000	35 %	14 000	12 000	14 000	
	chef de projet 5°	48 000	33 %	16 000		32 000	
	chef de projet 7°	60 000	35 %	21 000	18 000	21 000	
	chargé de communication 7°	47 000	38 %	17 625	11 750	17 625	
	chargé de mission territorial 8°	63 000	50 %	31 500	0	31 500	

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financier
Lyon	chargé de mission territorial 8°	50 000	50 %	25 000	0	25 000	
	chargé de mission territorial 8°	54 000	35 %	18 900	16 200	18 900	
	chargé de mission territorial 8°	25 000	35 %	8 750	7 500	8 750	
	chargé de communication 8°	50 000	35 %	17 500	15 000	17 500	
	chargé de mission zone franche urbaine (ZFU) 9°	23 000	25 %	5 750	5 750	5 750	5 750
	chargé de mission écologie 9°	61 000	35 %	21 350	18 300	21 350	
	chargé de mission territorial 9°	41 500	50 %	20 750	0	20 750	
	chargé de mission territorial 9°	50 000	40 %	20 100	9 800	20 100	
	chargé de mission territorial 9°	52 000	40 %	20 904	10 192	20 904	
	responsable de communication 9°	54 000	40 %	21 708	10 584	21 708	
	chargée de communication Lyon 9° La Duchère	48 000	40 %	19 296	9 408	19 296	
	Sous-total	930 500		365 483	177 784	381 483	5 750
	mission de coopération culturelle	145 000	10 %	15 000	15 000	100 000	15 000
	Sous-total	145 000		15 000	15 000	100 000	15 000

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financier
Lyon	enquête de quartier 9° La Duchère	4 000		2 000		2 000	
	enquête d'écoute des habitants	100 000	33 %	33 000	33 000	34 000	
	évaluation CUCS	100 000	33 %	33 000	33 000	34 000	
	assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) communication concertation Mermoz	30 000	22 %	6 600		15 000	8 400
	communication CUCS lettres info quartiers	30 000	33 %	10 000	10 000	10 000	
	Sous-total	264 000		84 600	76 000	95 000	8 400
	Total	1 339 500		465 083	268 784	576 483	29 150
Villeurbanne	directrice de projet	65 862	50 %	32 931		32 931	
	Total	65 862		32 931	0	32 931	
Secteur Est							
Saint Priest	chargé de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP)	40 000	33 %	13 200	13 200	13 600	
	communication ORU	60 000	33 %	19 800	19 800	20 400	
	Total	100 000		33 000	33 000	34 000	0

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financier
Saint Fons	assistante chef de projet	41 400	50 %	20 700	0	20 700	
	agent de développement Arsenal/Carnot Parmentier	44 120	40 %	17 648	22 060	4 412	
	agent de développement Clochettes	44 160	40 %	17 664	13 248	13 248	
	chargé de GSUP	29 320	50 %	14 660	0	14 660	
	secrétaire	27 700	50 %	13 850	0	13 850	
	action de communication	8 000	50 %	4 000	2 667	1 333	
	Total	194 700		88 522	37 975	68 203	
Bron	agent de développement social Prilly	54 600	33 %	18 200	18 200	18 200	
	chargé de GSUP Parilly	35 000	35 %	12 250	7 000	15 750	
	secrétaire Parilly	28 100	50 %	14 050	0	14 050	
	agent de développement Habitat Terraillon	46 000	34 %	15 410	15 180	15 410	
	agent de développement social Terraillon	45 000	33 %	15 000	15 000	15 000	
	chargé de GSUP Terraillon	31 400	34 %	10 519	10 362	10 519	
	secrétaire Terraillon	25 100	50 %	12 550	0	12 550	

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financeur
Bron	appui communication/ concertation Terrailon	35 000	25 %	8 750	5 250	8 750	12 250
	appui communication/ concertation Parilly	50 000	42 %	20 750	13 500	15 750	
	Total	350 200		127 479	84 492	125 979	12 250
Mions	chef de projet	60 000	32 %	19 000	18 000	23 000	
	AMO	30 000	33 %	10 000	10 000	10 000	
	Total	90 000		29 000	28 000	33 000	
Vénissieux	agent de développement territorial	45 944	35 %	16 080	13 783	16 081	
	agent de développement territorial	35 195	35 %	12 318	10 559	12 318	
	agent de développement territorial	40 745	35 %	14 261	12 224	14 260	
	agent de développement territorial	52 568	35 %	18 399	15 770	18 399	
	directrice adjointe	58 864	35 %	20 602	17 660	20 602	
	chargé de mission ZFU	55 023	20 %	11 005	0	21 459	22 559
	AMO Communication	65 000	55 %	35 750	0	16 250	13 000
	Total	353 339		128 415	69 996	119 369	35 559

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financeur
Vaulx en Velin	agent de développement Mas taureau	52 450	33 %	17 309	14 161	20 980	
	agent de développement Noirette/ Grolière/Petit Pont	44 200	33 %	14 586	11 934	17 680	
	agent de développement sud	44 200	33 %	14 586	11 934	17 680	
	agent de développement Quartiers est	44 200	33 %	14 586	11 934	17 680	
	volet urbain	52 800	33 %	17 424	14 256	21 120	
	agent de développement Habitat/GSUP	48 960	33 %	16 157	13 219	19 584	
	chargé de concertation	41 300	33 %	13 629	11 151	16 520	
	chef de projet développement social	72 000	33 %	23 760	0	48 240	
	chargé de communication	52 800	33 %	17 424	14 256	21 120	
	chargé de mission ZFU	61 200	25 %	15 300	0	45 900	
	assistante du directeur	31 980	73 %	23 345	8 635		
	communication GPV	90 000	33 %	29 700	9 900	30 600	19 800
	évaluation CUCS	56 300	27 %	15 000	19 000	22 300	
	Total	692 390		232 806	140 380	299 404	19 800

Communes	Postes financés	Coût poste année 2011	Taux participation Communauté urbaine de Lyon	Montant participation Communauté urbaine de Lyon	Participation ANRU/ACSE	Participation Commune	Autre financeur
Feyzin	chef de projet	78 259	33%	25 825	25 825	26 609	
	agent de développement habitat	44 364	33 %	14 640	22 182	7 542	
	agent de développement GSUP/ Concertation	32 323	33 %	10 667	0	21 656	
	Total	154 946		51 132	48 007	55 807	
Meyzieu	communication	15 000	33 %	5 000	5 000	5 000	
	Total	15 000		5 000	5 000	5 000	
Sous-total		4 420 527		1 560 572	893 462	1 842 733	132 759
Lyon 9° Portage Allies	chargé de mission ZFU	49 860	25 %	12 465	9 800	19 345	8 250
Total général		4 470 387		1 578 037	903 262	1 857 078	132 009

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le montant des participations financières pour l'année 2011 de la Communauté urbaine de Lyon, destinées au financement des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), gérées par les Communes ainsi que leurs actions éventuelles d'évaluation du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), de communication et de concertation, pour un montant prévisionnel de 1 578 037 €.

2° - Autorise monsieur le Président :

a) - à signer les conventions de participation financière à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et chacune des Communes concernées et le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) Allies porteur d'un poste à Lyon 9°,

b) - à solliciter, auprès de l'ANRU et des Communes, les subventions au taux maximum pour le financement des chefs de projet sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2012 - comptes 657 341, 657 480 et 628 750 - fonction 824 - opération n° 2297.

4° - Les recettes correspondant aux subventions de l'ANRU et des Communes, estimées à 600 000 €, seront encaissées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2012 - compte 641 900 - fonction 824 - opération n° 2297.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.